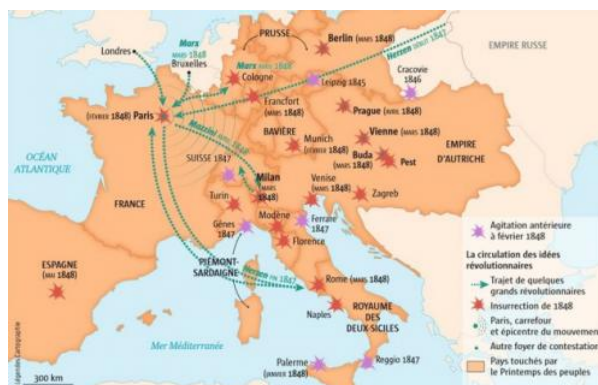


Les capitales européennes de l'asile au XIX^e siècle

Delphine DIAZ

RÉSUMÉ

Au cours du XIX^e siècle, l'exil, défini en 1835 par le *Dictionnaire de l'Académie française* comme l'« état de celui que l'autorité force à vivre hors du pays où il habitait ordinairement », devient le lot commun de nombreux opposants politiques. Cette migration oblige ceux qui la subissent à trouver asile à l'étranger : les capitales européennes – Paris, mais aussi Bruxelles et surtout Londres – s'imposent alors comme des espaces de refuge particulièrement recherchés. Cette analyse se propose d'enquêter sur les parcours d'exilés dans ces capitales de l'accueil qui étaient aussi des lieux d'intense surveillance des étrangers. En montrant la part de contrainte vécue par les exilés politiques européens du XIX^e siècle – éloignés des centres du pouvoir, assignés à résidence, expulsés hors des pays où ils s'étaient réfugiés –, il s'agit aussi de s'intéresser aux marges de manœuvre dont ils disposaient dans ces villes cosmopolites pour affirmer leur voix et leur combat politique depuis l'étranger.



Les itinéraires d'exil de Karl Marx et de Giuseppe Mazzini en 1848-1849. Source : Cartographie de Bertrand Jolivet



Les communards au café du Levant à Genève. Source : « Le café du Levant, à Genève, l'un des lieux de réunion des réfugiés de la Commune de Paris et de la Commune de Lyon », *Le Monde illustré*, 27 avril 1872 (Source : [image commentée par Laure Godineau](#))



Cimetière de Montmartre à Paris, « allée des Polonais », tombe de Miecislas Kamieński. Source : [Moonik](#)

Au cours du XIX^e siècle, l'exil, que le *Dictionnaire de l'Académie française* définissait en 1835 comme « l'état de celui que l'autorité force à vivre hors du lieu, hors du pays où il habitait ordinairement », devient une véritable institution politique, presque un passage obligé pour les opposants, qu'ils soient révolutionnaires ou contre-révolutionnaires. Depuis les déplacements provoqués par la fin des guerres napoléoniennes et les Restaurations, jusqu'à l'itinérance des anarchistes dans les années 1880-1890, en passant par l'exil des quarante-huitards, multiples ont été les départs de proscrits à travers l'Europe durant le « siècle des exilés » (Sylvie Aprile). Ils trouvent asile dans les capitales européennes : Paris, Londres, Bruxelles jouent ainsi un rôle majeur dans l'accueil de ces personnes persécutées pour leurs idées. Pour les proscrits, ces villes constituent des lieux de liberté politique relative – comme l'écrit Victor Hugo, avant même son retour triomphal en France en 1870, « Paris est, sur toute la terre, le lieu où l'on entend le mieux frissonner l'immense voilure invisible du progrès » – mais aussi des espaces d'expression, d'invention, de reconversion.

Paris, capitale des exilés au cours du premier XIX^e siècle

Durant la première moitié du XIX^e siècle, Paris voit le passage de nombreux exilés politiques, venus d'Europe et d'ailleurs, issus du libéralisme, de la gauche révolutionnaire, comme des rangs de « l'internationale blanche ». Leur

présence explique en partie que la capitale soit décrite comme « la ville des étrangers par excellence » (Louis Desnoyers, *Les étrangers à Paris*, 1844). C'est sans doute cette période décisive qui fait de Paris, en pratique et dans les imaginaires, l'une des premières capitales de l'exil en Europe. Dans ses *Lettres écrites de Paris pendant les années 1830 et 1831*, l'homme de lettres prussien Ludwig Börne (1786-1837) explique avoir voulu rejoindre la capitale française, en exilé volontaire, pour « secouer le jeune arbre de la liberté » peu après les Trois Glorieuses ; mais son séjour y est aussi une longue errance, littéraire et historique. « Paris est un livre ouvert : parcourir ses rues, c'est lire », écrit-il.

Pourtant, cette expérience de l'itinérance parisienne, ponctuée par la fréquentation des salons, des tables d'hôtes, des cabinets de lecture, notamment dans le quartier du Palais Royal, est loin d'être accessible à tous les exilés et réfugiés étrangers venus en France sous la contrainte. Au début de la monarchie de Juillet, à l'automne 1831, des mesures contraignantes sont adoptées à l'égard des réfugiés nécessiteux, alors secourus par le ministère de l'Intérieur, qui les contraint à quitter la capitale pour rejoindre les villes de province où sont fixés des dépôts de réfugiés. Cette décision, confirmée et étendue par la loi du 21 avril 1832 relative aux « étrangers réfugiés », est appelée à une certaine postérité : la volonté de protéger Paris des flux d'exilés jugés turbulents et politiquement dangereux connaît de nombreux prolongements. Pour les réfugiés secourus, l'éloignement hors de la capitale est vécu comme un nouvel exil, qui les prive des ressources économiques et culturelles qu'elle est susceptible de leur offrir.

Avoir Paris pour lieu d'asile est le signe d'une appartenance aux élites et le résultat d'une tolérance de la part des autorités françaises. En 1838, on compte environ 600 réfugiés secourus dans la capitale, pour un total de 6 634 personnes décomptées en France, soit un pourcentage de 9 %. Les hommes de lettres et artistes étrangers qui ont le privilège d'y vivre ont connu par ailleurs des itinéraires transnationaux au cours desquels ils ont eu l'occasion ou l'obligation de circuler d'une capitale européenne à une autre. Certains de ces proscrits tirent de leur connaissance – concrète ou livresque – de ces villes des réflexions voire des essais plaçant la comparaison européenne au centre même de leur réflexion. En 1841, peu avant son séjour en exil en France, le journaliste et socialiste prussien Moses Hess (1812-1875) écrit *Berlin, Paris, Londres. La triarchie européenne*, où il estime que Londres incarne « le pays de la révolution future ».

L'asile londonien

Plus pragmatiquement, Londres apparaît comme une sérieuse concurrente pour Paris dans les comparaisons qu'établissent les exilés politiques, en particulier lorsqu'il s'agit pour eux de « choisir » le pays et la ville où ils demandent à résider après une mesure d'expulsion, puisque ce choix leur est encore souvent laissé. Londres est la capitale la plus ouverte aux proscrits, qui y connaissent une large liberté de mouvement, mais aussi la « liberté d'y mourir de faim », pour reprendre une formule devenue célèbre du socialiste français Pierre Leroux (1797-1871), en exil en Angleterre à partir de 1852. De nombreux proscrits étrangers accueillis à Paris, puis expulsés hors de France, rejoignent Bruxelles, pour ensuite être de nouveau chassés depuis la Belgique vers Londres, dernier lieu d'accueil possible. Un tel itinéraire est partagé par nombre d'exilés français, comme Étienne Cabet (1788-1856) qui, après avoir quitté la France en 1834 pour éviter deux ans d'emprisonnement, gagne Bruxelles : il en est presque immédiatement expulsé et s'installe à Londres où il fait, comme tant d'autres exilés, l'expérience de la misère. Le 2 décembre 1851, le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte intensifie les départs de proscrits républicains depuis Paris vers Londres. Au printemps 1852, la *Metropolitan Police* y recense ainsi 1 970 exilés étrangers – un chiffre sans doute sous-estimé – qui s'installent alors de manière privilégiée dans le quartier de Soho.

Itinéraires d'exil transnationaux : une cartographie multipolaire

À côté de Paris et de Londres, deux autres « capitales culturelles » – Bruxelles et Genève – se distinguent alors

dans cette cartographie multipolaire de l'asile européen. Des proscrits célèbres ont laissé le souvenir de leurs déplacements d'un point à l'autre de cette constellation de l'exil. Le Génois Giuseppe Mazzini (1805-1872) part d'abord en exil pour la France, à Marseille, puis après son expulsion rejoint la Suisse – Genève puis Berne – avant de devoir traverser la Manche en 1837. Quant à Karl Marx (1818-1883), d'abord accueilli à Paris entre 1843 et 1845, il est contraint de partir pour Bruxelles après avoir été la cible, lui aussi, d'une mesure d'expulsion. Il passe ensuite plusieurs séjours en France en 1848 et 1849, avant de gagner Londres où il demeure jusqu'à la fin de sa vie et où il contribue avec d'anciens chartistes anglais à structurer la Première Internationale ouvrière, l'AIT, née en 1864.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, de nouvelles capitales s'affirment comme des espaces d'accueil (Constantinople, plaque tournante de l'exil hongrois, polonais, italien après 1849), tandis que Londres s'impose comme le pôle essentiel de l'asile européen. Y affluent les républicains quarante-huitards, puis les communards français et enfin les anarchistes : environ 450 anarchistes francophones séjournent à Londres entre 1880 et 1914 d'après les estimations de Constance Bantman.

Malgré la diversité des situations que ces exilés connaissent dans les capitales de l'asile, en fonction de la surveillance plus ou moins intense qu'ils y subissent et de l'attitude globale de la société d'accueil envers eux, quelques dénominateurs communs se dégagent de leur expérience. Celui de la fréquentation des cafés, lieux de réunion et de discussion, à travers lesquels peuvent circuler plusieurs générations et strates d'exilés : le café des Mille Colonnes, place de la Monnaie à Bruxelles, a réuni les conventionnels régicides sous la Restauration, avant de voir passer les réfugiés polonais de la « Grande Émigration » dans les années 1830 et les proscrits républicains français sous le Second Empire. À Genève, le café du Nord puis le café du Levant servent de lieux d'accueil et de retrouvailles pour les exilés communards après le printemps 1871.

De même, les parcs – le parc Royal à Bruxelles, Hyde Park à Londres – ou encore les cimetières, peu à peu peuplés de proscrits qui n'ont pu revoir leur terre natale, constituent d'autres lieux de rencontre et de mobilisation.

Dans les capitales de l'asile, espaces publics et lieux de l'intime se superposent, de même que la dimension politique de l'exil se trouve alors difficilement dissociable de l'intense activité littéraire et culturelle qui est souvent celle des exilés. Autant de « cosmopolites, intellectuels, traducteurs, écrivains, poètes » qui arrachent les capitales européennes « aux limites de [leur] fonction nationale », pour reprendre l'heureuse formule de Pascale Casanova.

BIBLIOGRAPHIE

APRILE, Sylvie, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

DIAZ, Delphine, *Un asile pour tous les peuples ? Exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014.

MORELLI, Anne, *Le Bruxelles des révolutionnaires, de 1830 à nos jours*, Bruxelles, CFC Éditions, 2016.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/les-migrations-en-europe/ce-que-la-migration-fait-à-la-ville/les-capitales-européennes-de-l'asile-au-xixe-siècle>